

D.E.S.S. en justice et victimes

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES ÉCOLE DE CRIMINOLOGIE

Sommaire et particularités






NUMÉRO 2-065-1-3

CYCLE Cycles supérieurs

TITRE OFFICIEL D.E.S.S. en justice et victimes

TYPE Diplôme d'études supérieures spécialisées

CRÉDITS 30 crédits

-  Cours de jour
-  Cours de soir
-  Offert au campus de Montréal
-  Temps plein
-  Temps partiel

Personnes-ressources

INFORMATION SUR LE PROGRAMME

Marc Hébert, TDGE
marc.hebert@umontreal.ca

Sophie Lussier, conseillère en programmes d'études 514 343-6111, poste 40534
sophie.lussier@umontreal.ca

Présentation

Ce programme s'adresse avant tout aux professionnels qui souhaitent obtenir un diplôme de 2^e cycle. Il vise à former des experts en justice et victimes en suivant le même cursus de cours proposés à la maîtrise option justice et victimes, mais exempt de travail dirigé.

Quatre blocs de cours sont offerts :

- Le bloc A (Méthodologie) permet aux étudiants de développer des compétences en recherche empirique et juridique.
- Le bloc B (Fondements) est axé sur les théories en justice et en victimologie et la place des victimes en justice afin d'offrir aux étudiants une formation de base en justice et victimes. Il s'agit d'un tronçon de cours fondamentaux qui sont suivis par tous les étudiants dans cette orientation.
- Le bloc C (Concentration) offre à l'étudiant l'opportunité d'approfondir sa connaissance en victimologie et en justice pénale.
- Bloc D (au choix) parmi les cours de cycles supérieurs avec approbation par la personne responsable du programme.

La souplesse dans le choix de cours qu'offre l'École de criminologie permettra un découpage mieux adapté aux réalités d'un environnement de travail spécifique.

Objectifs

Le D.E.S.S. en justice et victimes vise à former des experts en intervention pénale et victimologie. Plus particulièrement, les étudiants qui suivront cette formation auront une connaissance pointue sur la prise en charge pénale et judiciaire des victimes à travers une analyse des formes de victimisation et du vécu des victimes d'actes criminels, des lois et politiques pénales à l'égard des victimes et des pratiques cliniques d'intervention auprès des victimes dans le cadre du cheminement judiciaire et parajudiciaire d'une plainte. Ils deviendront des experts et des leaders en matière de victimes, de victimisations, de victimes dans le système judiciaire et la justice internationale.

Forces

Notre vision est innovatrice, interdisciplinaire et a une orientation internationale. Notre programme est fondé sur des bases solides provenant des études en victimologie, politiques pénales, criminologie, psychologie et en droit.

Grâce à son approche interdisciplinaire, notre programme pourrait attirer des étudiants qui désirent se spécialiser dans ce domaine ainsi que des professionnels qui aimeraient développer une expertise en matière de la justice et des victimes afin de mieux intervenir, mieux comprendre et mieux aider des victimes et afin de leur permettre de mieux penser la justice et de proposer et développer leur expertise dans des formes d'interventions judiciaires novatrices.

- Poursuivre ses études à la seule école de criminologie au pays offrant un programme de 2e cycle en justice et victimes.
- L'une des meilleures collections de recherches en criminologie au Canada, alimentées par les bibliothèques de droit, de psychologie et de sciences humaines.
- Un corps professoral aux multiples domaines d'expertise dont les membres sont issus de l'École de criminologie, de la Faculté de droit et du milieu professionnel.
- La présence du Centre international de criminologie comparée (CICC) et de la Chaire de recherche du Canada en sécurité à même le campus de l'UdeM.
- Quatre blocs de cours distincts qui conviendront à tous les intérêts et cheminements de carrière.
- Bénéficier d'un savoir dispensé par le plus important établissement de recherche et d'enseignement en criminologie de toute la francophonie

Perspectives d'avenir

Les diplômés de ce programme se démarqueront comme candidats pour plusieurs emplois relatifs à la justice et aux victimes.

Ils pourront œuvrer au sein de plusieurs organisations internationales comme la Cour pénale internationale, les institutions gouvernementales fédérales, provinciales et municipales ainsi que des organismes non gouvernementaux. Les diplômés pourront travailler avec les victimes ou dans le développement et l'analyse des politiques pénales en général et auprès des victimes en particulier.

Des milieux de travail possibles :

- Groupe d'aide et d'information sur le harcèlement sexuel au travail
- Centres d'aides victimes d'actes criminels (CAVAC)
- Centre d'aide et de lutte contre l'agression sexuelle (CALAC)
- Maison d'hébergement
- Le ministère de la Justice
- Les services correctionnels
- Les services de protection de la jeunesse

Règlements

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au D.E.S.S. en justice et victimes, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un B. Sc. spécialisé en criminologie ou dans une discipline connexe
- avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou la moyenne exigée par l'université d'origine pour l'admission à un programme de 2e cycle, si celle-ci est plus élevée ou l'équivalent

Le candidat doit avoir une bonne connaissance du français et de l'anglais.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Lettre d'intention ou de motivation
- Curriculum vitae
- Une lettre de recommandation, d'appréciation ou d'évaluation

2. Formation complémentaire ou préparatoire

Les étudiants en provenance de programmes de 1er cycle autres que le programme de criminologie devront mettre leurs connaissances à niveau en complétant un minimum de 12 crédits et un maximum de 30 crédits de formation préparatoire.

La scolarité minimale sera alors augmentée de 1 à 2 trimestres, selon le cas.

3. Scolarité

La scolarité minimale exigée est de deux trimestres équivalents plein temps. La scolarité maximale est de douze trimestres (quatre ans) à compter de l'inscription initiale du candidat.

4. Transfert et équivalences

Les cours complétés dans le cadre du D.E.S.S. en justice et victimes seront crédités dans l'éventualité d'un passage à la M. Sc. en criminologie. Pour accéder à la M. Sc., l'étudiant doit avoir obtenu une moyenne de 3,2 pour l'ensemble des cours suivis dans le cadre du D.E.S.S. Des cours supplémentaires sont exigés pour compléter la scolarité prévue dans le cadre de la M. Sc.

Structure du programme (2-065-1-3)

Version 00 (A21)

Le D.E.S.S. comporte 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les 30 crédits du programme de D.E.S.S. en justice et victimes sont répartis de la façon suivante : de 27 à 30 crédits à option et un maximum de 3 crédits au choix.

Bloc 70A Méthodologie et outils d'analyse

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CRI 6001	Méthodologie qualitative en criminologie	3.0J	CRI 6003	Méthodologie quantitative clinique	3.0J
CRI 6002	Méthodologie quantitative en criminologie	3.0S	DRT 6500	Méthodologie du droit et de la recherche	3.0J

Bloc 70B Fondements

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
CRI 6533	Théories et perspectives en victimologie	3.0J
CRI 6535	Justice et victimes	3.0S
CRI 6536	Théories et perspectives de la justice	3.0S

Bloc 70C Cours de concentration

Option - Minimum 15 crédits, maximum 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CRI 6115	Pratique clinique auprès des victimes	3.0J	CRI 6538	Victimologie développementale	3.0
CRI 6224	Criminologie théorique 1	3.0J	CRI 6539	Justice transitionnelle	3.0
CRI 6231	Criminologie et ethnicité	3.0	CRI 6540	Vulnérabilités, justice et abus de pouvoir	3.0
CRI 6232	La justice réparatrice	3.0S	CRI 6727	Enjeux transnationaux en sécurité	3.0J
CRI 6530	Politiques pénales pour adultes	3.0J	DRT 6853	Droit pénal international	3.0J S
CRI 6531	Politiques pénales pour mineurs	3.0			

Bloc 70D

Choix - Maximum 3 crédits.

Parmi les cours de cycles supérieurs avec approbation de la personne responsable du programme.

Programmes d'études à explorer

D'autres candidats intéressés par ce programme ont aussi déposé une demande d'admission dans les programmes suivants :

PROGRAMMES D'ÉTUDES	TYPE	CRÉDITS	NUMÉRO	PÉRIODE
Justice et victimes	Microprogramme de 2 ^e cycle	12 crédits	2-065-6-3	Jour Soir

Aperçu des expertises de recherche

L'aspect novateur de la formation proposée consiste dans le mariage entre la victimologie et la justice pénale. En raison de la présence de plusieurs experts dans ces domaines, l'École de criminologie est l'endroit idéal pour un tel programme.

D'une part, l'École de criminologie a toujours maintenu une tradition riche en victimologie. Plusieurs professeurs de l'école sont des experts de ce domaine. Madame Jo-Anne Wemmers, est pour sa part experte en victimologie, justice internationale et droit de la personne. Madame Isabelle Daignault experte en traumatismes pendant l'enfance, est spécialiste de l'intervention auprès des enfants victimes. Madame Marie-Marthe Cousineau, directrice du partenariat TRAJET_VIE est spécialiste de la violence faite aux femmes. Quant à Monsieur Stéphane Guay, directeur du Centre d'étude sur le trauma il est spécialiste dans l'étude de la prise en charge des victimes d'actes de violence grave.

D'autre part, la justice pénale est un des volets fondamentaux de la criminologie et un domaine très important à l'école. Plusieurs professeurs sont des experts dans ce domaine. On retrouve ainsi Madame Marion Vacheret spécialiste des politiques et pratiques pénales, Madame Chloé Leclerc, spécialiste du système judiciaire, de ses acteurs et des représentations publiques de la Justice, Madame Mylène Jaccoud spécialiste de la médiation sociale et de la question des autochtones dans le système pénal, enfin Madame Marianne Quirouette est experte en matière justice sociale et discriminations.

Répertoire des thèses et mémoires

Actualités sur la recherche